



PROCEDURE DE CERTIFICATION

A la pratique de la Respiration Holotropique - CesHum

Et Certificat Grof® Legacy Training

PHASE 1 : CHOIX

Le candidat a vérifié qu'il répond aux différents critères.
(Se référer au document : *Critères de certification*)

Choix par le candidat de son sujet en lien direct avec la Thérapie Holotropique.



PHASE 2 : INSCRIPTION

pour le processus de certification et présentation du sujet.

L'inscription peut être acceptée ou refusée.



PHASE 3 : ECRITURE

Le candidat pourra choisir d'être accompagné par un formateur pour l'écriture.
(Voir les conditions avec lui)

Document de 10 à 15 pages maximum sans les annexes
(Se référer au document *Demandes du CesHum*)



PHASE 4 : REMISE DU DOCUMENT AU CESHUM

Date limite : 2 mois avant la date des journées de certification



PHASE 5 : LECTURE ET EVALUATION DU DOCUMENT

par deux membres du jury qui refusent ou acceptent le document
(Ils peuvent auparavant demander des corrections)

Le document est accepté ou refusé.



PHASE 6 : SOUTENANCE ORALE

Présentation orale de la recherche devant un jury et un public
aux journées de certification du CesHum



PHASE 7 : RESULTAT DE LA DELIBERATION DU JURY

A l'issue de la délibération du jury, les candidats sont certifiés (à condition que tous les autres critères soient respectés) ou n'obtiennent pas leur certificat.

"Certificat d'aptitude à la pratique de la Respiration Holotropique – CesHum"



PHASE 8 : Remise du Certificat Grof® Legacy Training

Pour les certifiés CesHum qui ont suivi un séminaire de 4 jours « La Voie du Psychonaute »